

## **25. STANDARDS PLONGEUR 4\***

### **25.1 GÉNÉRALITÉS**

#### **25.1.1 COMPÉTENCES DU PLONGEUR 4\***

*Le brevet plongeur 4\* valorise une expérience reconnue en situation et ne doit pas être un examen.*

#### **25.1.2 EXIGENCES**

- *Être âgé de 18 ans au moins.*
- *Être détenteur du brevet plongeur 3\* Lifras.*
- *Être en possession de la spécialité Plongée Profonde à l'Air.*
- *Être membre d'un club affilié à la Lifras ayant le statut d'école.*
- *Être en ordre de visite médicale et d'un électrocardiogramme à l'effort, tous deux en ordre de validité.*

#### **25.1.3 PRÉROGATIVES DU PLONGEUR 4\***

- *Plonger jusqu'à maximum 20 mètres avec un plongeur 1\*.*
- *Plonger jusqu'à maximum 40 mètres avec un plongeur 2\* minimum.*
- *Plonger au-delà de 40 mètres avec un plongeur 3\* minimum, titulaire de la spécialité PPA.*
- *Suivre la formation de pédagogie théorie – « Piscine » dispensée aux candidats AM (validité en cas de présentation : 3 ans).*

### **25.2 HOMOLOGATION**

*Le candidat doit :*

- *Avoir cinq affiliations à la Lifras dont deux depuis l'obtention du brevet de plongeur 3\* Lifras.*
- *Depuis l'obtention de son brevet de plongeur 3\*, avoir effectué au moins :*
  - ✓ *100 plongées dont 50 à minimum 30 mètres et 20 au-delà de 40 mètres.*
- *Totaliser :*
  - ✓ *Au moins 160 plongées et 80 heures d'immersion.*
  - ✓ *Au moins 50 plongées en « Mer » dont minimum 20 en « Mer à marée ».*
- *Être en possession du Certificat Fédéral de Premiers Secours (CFPS) en ordre de recyclage.*
- *S'affranchir des frais d'homologation.*